

Paris, le 22 octobre 2026

L'ANEL à la Réunion pour échanger avec les élus sur l'avenir du littoral

L'Association Nationale des Élus des Littoraux (ANEL) se mobilise aux côtés des élus réunionnais à l'occasion du Salon TER ÉCO, le Salon des collectivités des Outre-mer des 28 et 29 octobre 2026 à Saint-Denis de La Réunion.

Son délégué général, Alain Blanchard, ira à la rencontre des élus réunionnais pour échanger sur les défis auxquels les collectivités sont confrontées et les possibles solutions. Un déplacement qui s'inscrit dans la volonté de l'ANEL de faire entendre les spécificités des territoires ultramarins au niveau national.

La Réunion, un territoire insulaire confronté à des défis majeurs

Avec un littoral soumis à de fortes pressions environnementales et humaines, La Réunion doit relever des défis majeurs en matière d'aménagement et de protection de ses espaces côtiers. L'érosion et le recul du trait de côte, l'exposition aux cyclones et aux risques de submersion marine, ainsi que la pression foncière constituent des préoccupations importantes pour les collectivités locales.

À ces enjeux s'ajoutent la préservation d'une biodiversité terrestre et marine exceptionnelle, notamment des récifs coralliens, et la nécessité d'adapter les infrastructures et les politiques d'aménagement aux effets du changement climatique.

Pour les élus réunionnais, l'enjeu est de concilier protection des populations, préservation des écosystèmes et développement du territoire, dans un contexte insulaire qui appelle des réponses adaptées aux réalités locales.

L'ANEL à la rencontre des élus réunionnais

Partenaire de la première édition du Salon TER'ÉCO, organisée autour du thème « La France océanique à l'horizon 2050 », l'ANEL s'associe à un rendez-vous dédié à l'avenir des territoires ultramarins.

À l'occasion de ce déplacement, Alain Blanchard, délégué général de l'ANEL, rencontrera des élus réunionnais afin d'échanger directement avec eux sur les enjeux et les préoccupations de leurs territoires. Ces rencontres permettront notamment d'aborder les questions de protection des espaces côtiers, de prévention des risques naturels, d'aménagement du littoral et d'adaptation aux conséquences du changement climatique.

Cette démarche de terrain traduit la volonté de l'ANEL de renforcer les liens avec les collectivités réunionnaises, de favoriser le partage d'expériences et de contribuer à une meilleure prise en compte de leurs spécificités dans les politiques publiques nationales.



« Les territoires d’Outre-mer sont au cœur de l’engagement de l’ANEL. À La Réunion, les enjeux liés à l’érosion côtière, aux risques climatiques ou à l’aménagement du littoral sont particulièrement importants. Notre présence est l’occasion d’aller à la rencontre des élus, d’écouter leurs préoccupations, renforcer notre action à leurs côtés et de porter leurs spécificités au niveau national. »

Alain Blanchard, délégué général de l’ANEL

À propos de l’ANEL

Fondée en 1978, L’Association Nationale des Élus des Littoraux (A.N.E.L.) rassemble de très nombreuses collectivités littorales en métropole, Corse et outre-mer autour des enjeux spécifiques du développement économique et de la protection des littoraux.

En 2025, l’A.N.E.L. compte plus de 700 adhérents et regroupe les élus provenant de communes, intercommunalités, départements et régions maritimes de métropole, de Corse et d’Outre-mer. L’association est l’interlocuteur privilégié des pouvoirs publics pour les questions relatives à la mer et au littoral, notamment comme membre du C.N.M.L. et des Conseils Maritimes de Façade. Pour en savoir plus www.anel.asso.fr

C O N T A C T S P R E S S E

HODOS

Sophie Ryan • 06 56 66 21 35 • s.ryan@hodos.paris
Romane Schertz • 07 52 06 97 55 • r.schertz@hodos.paris

ANEL (Association Nationale des Élus des Littoraux)
Secrétariat • 01 44 11 11 70 • anel-secretariat@anel.asso.fr
22, boulevard de la Tour-Maubourg 75007 PARIS
www.anel.asso.fr